

DROITS D'INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE

Le montant des droits d'inscription est annuel. Il est calculé en fonction du quotient familial (QF) calculé auprès des services de la Ville de Saint-Denis.

	Cours	Dionysiens Agents de la Ville de Saint-Denis		Habitants de Plaine Commune	Extérieurs à Plaine Commune
		ENFANTS	ADULTES	ENFANTS & ADULTES	ENFANTS & ADULTES
Catégorie 1*	Chœurs Formation musicale "famille"	7% du QF Plancher = 22 € Plafond = 119 €	9% du QF Plancher = 29 € Plafond = 153 €	179 €	238 €
Catégorie 2**	Eveil et Initiation (musique ou danse) Danse 1^{er} cycle et parcours libre (atelier chorégraphique adultes) Pratiques collectives instrumentales*** Ateliers instrumentaux : <i>batterie, clarinette, guitare, saxophone, piano, piano-voix...</i> Formation musicale seule	10% du QF Plancher = 32 € Plafond = 170 €	13% du QF Plancher = 42 € Plafond = 221 €	255 €	340 €
Catégorie 3	Danse 2^{ème} cycle	15% du QF Plancher = 48 € Plafond = 255 €	17% du QF Plancher = 54 € Plafond = 289 €	383 €	510 €
Catégorie 4	Cursus instrumental incluant enseignement instrumental, formation musicale et pratique(s) collective(s) Chant lyrique (avec pratique collective)	22% du QF Plancher = 70 € Plafond = 374 €	25% du QF Plancher = 80 € Plafond = 425 €	561 €	748 €

* L'inscription aux cours de Catégorie 1 est gratuite pour les élèves du conservatoire déjà inscrits dans un parcours musical (relevant de la catégorie 2 ou catégorie 4)

** Pour les ateliers relevant de catégorie 2 dont les cours ne sont pas annuels mais organisés par session, le tarif est réduit de 50%

*** Pour les élèves inscrits en parcours libre (facturés en catégorie 2), le montant est majoré de 10% par pratique collective supplémentaire (y compris pour les chœurs)

Réductions pour les enfants (dans la limite des montants plafonds prévus) :

-20 % pour le 2^{ème} enfant d'une même famille inscrit au conservatoire / -30% à partir du 3^{ème} enfant d'une même famille inscrit au conservatoire. Cette réduction s'applique sur le tarif le moins élevé.

En cas d'annulation d'un nombre important de cours du seul fait de l'administration (au-delà de 4 cours successifs annulés), la Direction appliquera une réduction aux élèves concernés. Cette réduction sera calculée pour chaque groupe d'élèves en fonction du rapport entre le nombre de cours annulés et le nombre de cours annuels prévus.

Le plancher est calculé pour un quotient familial de 320 et moins / Le plafond est calculé pour un quotient familial de 1700 et plus (à noter que le quotient familial doit être calculé auprès du service enfance accueil de la Ville de Saint-Denis en amont de chaque rentrée scolaire)

LOCATION D'INSTRUMENTS

Des instruments peuvent être proposés à la location, sous réserve de disponibilité, au cours de l'année scolaire.

Catégorie d'instrument	Tarif de location annuel
Catégorie A: valeur d'achat d'un instrument neuf supérieure à 1 200€ Accordéon / Clarinette basse / Contrebasse / Flûte à bec basse (bois) Harpe / Hautbois / Tuba	Plein tarif: 130 € / Tarif réduit* : 75 €
Catégorie B: valeur d'achat d'un instrument neuf comprise entre 500€ et 1 200€ Clarinette / Flûte traversière / Trombone (métal) / Violoncelle / Saxophone	Plein tarif: 90 € / Tarif réduit* : 45 €
Catégorie C: valeur d'achat d'un instrument neuf inférieure à 500€ Flûte à bec basse (plastique) / Guitare classique / Guitare électrique Hautbois (modèle pour débutants) / Trombone (plastique) / Trompette / Violon Violon alto / Xylophone	Plein tarif: 60 € / Tarif réduit* : 30 €

*Tarif réduit pour les personnes ayant un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 500